



Autorisation parentale de transport pour les déplacements sur les lieux de compétition et de stage

Dans le cadre de compétition ou de stage, votre enfant peut être amené à être transporté en véhicule.

Les conducteurs et conductrices peuvent être des entraîneurs, dirigeants ou parents accompagnateurs.

Afin de pouvoir prendre en charge votre enfant, nous vous demandons de compléter et signer l'autorisation ci-dessous.

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur (*Nom Prénom*).....

domicilié à.....

en qualité de père, mère, tuteur, (*rayer mention inutile*)

autorise mon enfant (*Nom Prénom*)..... né(e) le

à être véhiculé lors de compétition et/ou de stage, sous réserve d'en être au préalable informé et certifie ne pas engager la responsabilité du conducteur/conductrice et/ou du club **sauf** en cas de manquement aux règlements en vigueur et/ou de fautes graves avérées.

Fait à : Le :

Signature :